

Les Bénédictins de l'Immaculée ont besoin de notre aide

Author : Riposte Catholique

Categories : [Église universelle](#)

Date : 1 juin 2021

Les Bénédictins de l'Immaculée nous prient de reproduire cet entretien du [Salon beige](#) avec le RP Jehan de Belleville, prieur:

Le monastère bénédictin Sainte-Catherine-de-Sienne a été fondé le 2 juillet 2008 par deux moines français issus de l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux et accueillis par Mgr Mario Oliveri au diocèse d'Albenga-Imperia situé en Ligurie italienne à une heure de Nice sur la côte méditerranéenne. Le monastère a été érigé en Institut de vie consacrée de droit diocésain le 21 mars 2017. Transféré à Taggia en août 2019 à une demi-heure de Menton et de la frontière française, il compte actuellement 7 membres dont 3 profès perpétuels, 3 novices et 1 oblat régulier.



Le Père Jehan de Belleville, prieur de cette fondation, a été le premier novice de Dom Gérard à Bedoin en 1970. Il a exercé la fonction de maître des novices durant une vingtaine d'années ainsi que celle de cellérier durant laquelle il a été chargé de l'implantation, de l'élaboration des plans et de la construction de l'abbaye du Barroux en son début. Son départ de l'abbaye fut une rupture douloureuse de part et d'autre, mais le temps qui cicatrise les blessures a permis de retrouver des rapports paisibles et fraternels. Grâce à Dieu, le temps de la rupture est derrière nous. Nous n'avons qu'un souhait et qu'une prière, celui de voir nos deux communautés conserver et développer le trésor de la paix et de la charité selon le commandement de l'Apôtre: "Recherchez activement la paix avec tous, et la sainteté sans laquelle personne ne verra le Seigneur."



Les voies de Dieu sont impénétrables et réservent toujours des grâces de choix, surtout dans les moments d'épreuve. En effet, à peine sorti du Barroux le Père Jehan a été accueilli à Rome chez les Franciscains de l'Immaculée où il a trouvé, une communauté exemplaire, d'esprit

traditionnel où régnait une atmosphère d'humilité et de charité, (malgré une liturgie détestable). Ces deux grandes vertus inséparables n'étaient pas le lot de l'un ou l'autre des frères mais un climat général qui se dégageait des relations fraternelles et que le Père Jehan n'avait jamais rencontré nulle part ailleurs. Il y avait là un secret à découvrir : ce fut celui de leur consécration totale à la Vierge, établie dans leurs Constitutions.

Nos fondateurs, depuis le Père Muard, Dom Romain Banquet et Mère Marie Cronier, jusqu'à Dom Gérard lui-même, ont imprimé dans nos communautés issues d'En-Calcat, une forte dévotion au Cœur Immaculé de Marie. À l'exemple des franciscains de l'Immaculée, le Père Jehan a cru déceler un appel de la grâce pour que notre consécration et dévotion mariale s'exprime plus fortement et de manière communautaire, et cela, en l'inscrivant dans nos Constitutions et en adoptant le nom de « Bénédictins de l'Immaculée » :

« Les Bénédictins de l'Immaculée, veulent joindre à la fidélité à cet héritage irremplaçable (de nos fondateurs) une entière consécration au Cœur Immaculé de Marie, « parce que les vertus qui doivent constituer l'essentiel de notre société, disait le P. Muard, sont les vertus par excellence du Cœur de Jésus et de celui de sa sainte Mère ». Dans le droit fil de cet héritage monastique, le 22 août 1986, Dom Gérard renouvelait solennellement et irrévocablement la consécration de la communauté et de tous ses membres au Cœur Immaculé de Marie considéré comme l'idéal parfait à imiter : « Nous faisons nôtre pour toujours le désir de nos fondateurs de considérer comme notre modèle votre Cœur Immaculé, "car il est le type achevé des deux caractères de l'Œuvre : vie intérieure et immolation" ». En vue de rendre plus manifeste et efficace cette consécration mariale par laquelle ils deviennent la "propriété absolue" de Marie, les moines de Villatalla veulent adopter le nom de « Bénédictins de l'Immaculée » et faire en sorte que leur vie de prière, de lecture et de travail manuel soit imprégnée de son esprit, au point que seule Elle vive en eux.



Vie monastique consacrée entièrement au Cœur Immaculé de Marie, vécue selon la Règle de saint Benoît et les coutumes léguées par nos anciens, office divin et liturgie de la messe,

célébrée comme son rite propre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du monastère, selon la forme extraordinaire plus que millénaire et « jamais abrogée » de la Sainte Église Romaine, dans sa langue latine et son chant grégorien : telles sont donc les sources qui ont donné naissance à la communauté de Villatalla et constituent sa raison d'exister. »

La communauté, installée depuis 2008 dans le presbytère de Villatalla, village haut perché de l'arrière-pays d'Imperia, manquait cependant d'un cadre monastique où la clôture était inexistante et l'église paroissiale partagée avec le curé. Lors d'un pèlerinage *Summorum Pontificum* à Rome, nous avons pu rencontrer le Père Général des Capucins qui nous a offert son aide pour trouver un lieu plus conforme à notre Règle monastique. C'est alors que le Provincial de Gènes pour la Ligurie nous a proposé le couvent de Taggia situé plus au nord à une demi-heure de la frontière française. Ce monastère de quatre cents ans a été honoré et sanctifié par la présence de plusieurs saints, dont en 1614, saint Laurent de Brindisi, et plus tard saint Léonard de Port-Maurice. C'est dire que les murs ici respirent, la prière, le sacrifice et la sainteté. Quelle grâce mais aussi quelle exigence ! Le couvent entouré d'un mur de clôture de 3 mètres de haut comporte une grande église avec trois chapelles latérales, un cloître, un réfectoire voûté, une douzaine de cellules, une hôtellerie et de nombreux jardins à l'entour, avec une hôtellerie extérieure pour recevoir familles et retraitantes.

L'accueil de la population, des autorités civiles, du clergé et de l'évêque, Mgr Antonio Suetta, fut unanime et se concrétisa lors de la messe du 22 août 2019 où l'évêque prononça ces paroles pas moins surprenantes qu'émouvantes: « Comme j'ai eu de nombreuses fois à le dire, j'accueille vraiment avec joie et gratitude comme un don du Seigneur cette communauté dans notre diocèse... Je crois que leur présence (des moines bénédictins) dans notre diocèse, avec leur caractéristique d'être gardiens et témoins de la Tradition la plus antique de l'Église, pourra faire du bien à tout le peuple de Dieu ». [Vidéo de l'événement.](#)



Le couvent, ce petit monument de quatre siècles, a besoin, vous vous en doutez, de réparations et de restaurations. Notre hôtellerie, composée de 5 cellules, d'une grande salle de séjour avec toilettes et douches, est envahie par les courants d'air qui en ce moment sont glacés. La température du couloir ne dépasse pas actuellement les 11° et, la nuit, elle tombe

parfois à 6° ! À présent, un seul hôte résiste courageusement. Il faut changer portes et fenêtres vétustes et délabrées, puis isoler les plafonds sous le toit, les quelques radiateurs existant ne pouvant compenser le froid de partout. Malheureusement ces travaux demandent des finances pour lesquelles nous vous lançons un appel pressant. À titre d'exemple, 13 fenêtres doivent être changées et chacune coûte 550 euros. Le devis pour l'isolation s'élève à 2000 euros. Dans l'immédiat nous aurions donc besoin d'un secours d'environ dix mille euros.

Nous vous remercions de tout cœur pour l'aide, petite ou grande, que chacun de vous pourra nous apporter. À cette charité matérielle nous voulons répondre par celle de notre prière, particulièrement au Saint Sacrifice de la Messe quand nous tenons le Bon Dieu entre nos mains consacrées. Qu'il vous inspire d'être pour nous l'instrument de sa Providence. « Donnez, et il vous sera donné, dit le Seigneur: on versera dans votre sein une bonne mesure, serrée, secouée et qui déborde. » (Lc 6, 38). Dieu vous bénisse !

Site des bénédictins de l'Immaculée où vous trouverez un peu de notre histoire : <https://www.benedictins-de-immaculee.com/>

Coordonnées bancaires :

Fonds de dotation « Les amis des bénédictins de l'Immaculée »

IBAN FR76 1027 8073 0100 0210 4880 178

BIC CMCIFR2A

Nous pouvons vous faire parvenir un REÇU FISCAL pour obtenir une réduction d'impôt de 66 % de la valeur de votre don.